



C'est arrivé sur un chantier :

Lors d'une opération de pompage sur site pétrochimique, le chef de bord recule le camion alors que l'évent est relevé. Il touche un rack de tuyauteries situé au-dessus du camion. Aucun accident n'est heureusement à déplorer, mais les conséquences auraient pu être graves.

Le saviez-vous ?

- Il arrive fréquemment que des accrochages se produisent lors des manoeuvres d'engins ou de véhicules. Ces accrochages génèrent des dégâts sur les engins mais aussi sur les structures.
- Ces accidents peuvent mettre en cause des piétons avec parfois des conséquences dramatiques.
- Sur certains sites industriels, l'accrochage de structures peut entraîner une perte de confinement de matières et de produits dangereux pouvant également avoir des conséquences dramatiques pour les personnes, l'environnement et les biens.
- Dès lors que le frein de parking est enlevé, en cas d'anomalies ou de dangers, des alarmes apparaissent (sonores et / ou visuelles). C'est le cas sur un camion pompe, lorsque le bras d'évent est relevé.

Que pouvez-vous faire ?

- Ne pas déplacer le camion avec des flexibles installés ou l'évent déployé. Effectuer une vérification visuelle en fin de repli de chantier et avant tout déplacement.
- Vérifier que les systèmes d'alarme en cabine n'ont pas été désactivés
- Guider les engins et les véhicules dès que les zones de manoeuvres sont exigües, encombrées ou présentant une coactivité (engins ou piétons).
- Guider les engins et les véhicules à proximité d'équipements sensibles ou dangereux.
- S'assurer que la zone de manoeuvre est libre, y compris au-dessus du camion.
- Ne pas banaliser les risques d'accrochages ou d'accidents, même lors des déplacements courts.
- Etre attentif aux alarmes et respecter les règles.